

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20390
Numéro SIREN : 794 728 469
Nom ou dénomination : 2AO/M

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2023 sous le numéro de dépôt 20310



20230203102022

DATE DEPOT : 10/05/2023

N° DE DEPOT : 20310

N° GESTION : 2016B20390

N° SIREN : 794728469

DENOMINATION : 2AO/M

ADRESSE : 68 boulevard de Port Royal 75005 Paris

MILLESIME : 2022

11 MAI 2023

Sous le N° : 020310
000,00 Euros

2A0/M

Société par Actions Simplifiée de type unipersonnel au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 68 boulevard de Port-Royal

75005 PARIS

R.C.S PARIS : 794 728 469

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28/12/2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

DEUXIEME DECISION

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 30/06/2022 faisant ressortir un bénéfice de 244 284,43 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 244 284,43 Euros au poste « autres réserves » dont le solde est ainsi porté de 932 463,08 Euros à 1 176 747,51 Euros.

L'associé unique décide également de procéder à une distribution de dividendes à hauteur de 285 716 Euros par prélèvement sur le poste « autres réserves » dont le solde est ainsi ramené de 1 176 747,51 Euros à 891 031,51 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30/06/2021	600 000 €		
30/06/2020	73 000 €		
30/06/2019	0 €		

Il convient de vous informer qu'en application de la Loi de Finances pour 2018 n°2017-1837 du 30 décembre 2017, publiée au JO du 31 décembre 2017, les revenus mobiliers perçus par les personnes physiques entrent désormais dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique, codifié à l'article 200 A du Code Général des Impôts.

En application dudit prélèvement forfaitaire unique, les dividendes perçus par les personnes physiques sont imposés comme suit :

- imposition à l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 % ;
- assujettissement aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

En matière de recouvrement, l'intégralité des revenus distribués est, pour les associés personnes physiques, soumis à ce prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 %, à liquider par la société distributrice au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement.

Les montants versés seront nets des prélèvements sociaux liquidés au taux global de 17,2 %, et le dividende versé par la société sera, le cas échéant, également diminué du prélèvement de 12,8 % opéré.

Par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique, l'ensemble des revenus mobiliers perçus au titre de l'année considérée pourra, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 du Code Général des Impôts. Dans cette hypothèse, un abattement de 40 % sur le montant des dividendes distribués sera applicable. Le prélèvement forfaitaire liquidé à titre d'acompte s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. L'éventuel excédent sera restitué au contribuable.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prév.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	3 939	3 939		382	- 382
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	464 945		464 945	464 945	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000	
TOTAL (I)	469 884	3 939	465 945	466 327	- 382
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	75 128		75 128	62 039	13 089
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs	700		700	1 276	- 576
· Personnel	1 000		1 000	1 000	
· Organismes sociaux	454		454		454
· Etat, impôts sur les bénéfices				6 184	- 6 184
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	542		542	295	247
· Autres	30 000		30 000		30 000
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	810 219		810 219	1 263 961	- 453 742
Charges constatées d'avance	1 542		1 542		1 542
TOTAL (II)	919 586		919 586	1 334 754	- 415 168
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 389 470	3 939	1 385 531	1 801 082	- 415 551

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	500	500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	932 463	749 934	182 529
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	244 284	782 529	- 538 245
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	1 182 248	1 537 963	- 355 715
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	74 869	114 950	- 40 081
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	7	7	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 260	2 360	900
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	23 281	23 397	- 116
. Organismes sociaux	47 097	47 701	- 604
. Etat, impôts sur les bénéfices	25 206		25 206
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 200	66 726	- 43 526
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 087	7 702	- 1 615
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	276	276	
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	203 283	263 119	- 59 836
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 385 531	1 801 082	- 415 551

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 385 530,63 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 244 284,43 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/10/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 12/12/2022

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 12/12/2022

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 12/12/2022

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 469 884

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 939			3 939
Immobilisations financières	465 945			465 945
TOTAL	469 884			469 884

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 939

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 557	382		3 939
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 557	382		3 939

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et matériel in	3 939	3 939	0	de 3 à 5 ans
TOTAL	3 939	3 939	0	

3.2 - Etat des créances = 110 366

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 000		1 000
Actif circulant & charges d'avance	109 366	109 366	
TOTAL	110 366	109 366	1 000

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 75 583

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	75 128
Autres créances	454
Disponibilités	
TOTAL	75 583

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 1 542**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 12/12/2022

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 45 460

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 158
Dettes fiscales & sociales	44 302
Autres dettes	
TOTAL	45 460

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 12/12/2022

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 927 812**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	927 812	100,00 %
TOTAL	927 812	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 75 583

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	75 128
Factures à établir (418100)	75 128
Autres créances :	454
Organismes sociaux - produits à recevoir(438700)	454
TOTAL	75 583

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 542

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486000)	1 542
TOTAL	1 542

8.3 - Charges à payer = 45 460

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 158
Factures non parvenues (408100)	1 158
Dettes fiscales et sociales :	44 302
Provision congés à payer(428200)	23 281
Provision charges soc. s/cp(438200)	9 650
Provision charges soc. salariés(438600)	5 284
Etats charges à payer(448600)	223
Taxe apprentissage à payer(448620)	172
Formation continue à payer(448630)	95
Impôts source à payer(448650)	5 597
TOTAL	45 460

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>					
b) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euro

Edité le 12/12/2022

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<p>A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.</p> <p>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</p> <p>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</p> <p>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.</p> <p>- Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères</p> <p>- Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères</p>										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 12/12/2022

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet Novatis Expertise, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2AO/M,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 385 531
Chiffre d'affaires hors taxes	927 812
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	244 284

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Novatis Expertise
Fait à La Rochelle le 11/10/2022

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION